



SOMMAIRE

	Page
Point 27 de l'ordre du jour :	
Question de Palestine : rapport du Secrétaire général ...	665

Président : M. Gaston THORN
(Luxembourg).

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de Palestine : rapport du Secrétaire général

1. Le PRÉSIDENT: L'Assemblée va commencer ce matin l'examen du point 27 de l'ordre du jour, intitulé "Question de Palestine". J'aimerais proposer de clore la liste des orateurs demain mardi, 4 novembre, à 17 heures. S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée accepte ma proposition ?

Il en est ainsi décidé.

2. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole au premier orateur inscrit sur la liste, le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP].

3. M. KADDOUMI (Organisation de libération de la Palestine) [interprétation de l'arabe] : Il y a un an, cette assemblée a connu une journée historique; ce jour-là, elle a décidé de défendre une cause juste et méritoire et elle a, en conséquence, invité l'OLP à participer aux débats sur la question de Palestine à la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale.

4. C'est la première fois que vous avez eu l'occasion d'entendre la voix de la victime. Pendant des années, cette tribune a été dominée par un agresseur rusé et habile qui a employé tous les moyens dont il disposait, n'épargnant ni mensonges, ni faux, ni tromperies afin de noyer la question de Palestine et d'empêcher l'ONU de jouer son rôle naturel.

5. Voici un an, le Président du Comité exécutif de l'OLP, notre frère Yasser Arafat, a pris la parole devant vous et a procédé à un examen franc de la question de Palestine¹. Avec précision et courage, Yasser Arafat vous a exposé les véritables dimensions du problème et vous a révélé les risques qu'il y avait à ignorer cette question qui constitue le nœud même de la crise du Moyen-Orient. Il a partagé avec vous la vision clairvoyante de notre peuple pour une solution durable de la question palestinienne. Il vous a demandé de ne pas laisser le Vert rameau d'olivier tomber de sa main, de prouver à l'humanité tout entière qu'il est possible pour les peuples opprimés d'atteindre leurs objectifs de libération, de justice et de paix, avec la contribution positive de l'Organisation internationale.

6. Aujourd'hui, après l'une des plus longues années dans l'histoire de notre lutte, nous revenons vers vous pour que nous puissions ensemble faire le point des succès de l'année, établir où nous étions il y a un an et où nous nous trouvons maintenant, déterminer ce que nous avons réalisé et ce que nous n'avons pu accomplir et où nous en sommes sur le chemin de la justice et de la paix. Sommes-nous plus près de notre but ou avons-nous été obligés de faire des détours ? Et nous voulons, enfin, vous poser une question décisive : quels sont les efforts faits par l'Organisation internationale, expression de la communauté internationale, en vue de remplir ses engagements envers les peuples du monde et devant l'histoire de l'humanité ?

7. Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Nous sommes persuadés que vos succès signalés ont bien mérité la confiance que cette assemblée vous a manifestée. Vos qualités vous permettront assurément de diriger cette session avec succès. Et en félicitant le nouveau Président, nous voulons également saisis l'occasion qui nous est offerte d'exprimer notre admiration à son prédécesseur, M. Abdelaziz Bouteflika qui, avec le zèle d'un révolutionnaire, a rempli ses fonctions avec compétence et objectivité. Nous sommes persuadés que le nouveau Président sera le meilleur successeur de son excellent prédécesseur.

8. Je voudrais également saluer M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et lui exprimer notre confiance et notre appréciation pour les efforts continus qu'il ne cesse de prodiguer au nom de l'Organisation alors que crises et conflits s'intensifient un peu partout dans le monde.

9. Au nom du peuple palestinien, je voudrais présenter nos sincères félicitations aux peuples indochinois du Viet Nam, du Cambodge et du Laos ainsi qu'aux peuples africains du Mozambique, du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe. Au cours de cette année, ils ont remporté des victoires décisives sur les forces d'oppression, de l'impérialisme et de l'esclavage et ils ont pris ici la place qui leur revient comme Etats indépendants et nations souveraines ne subissant ni exploitation et contribuant par là même avec tous les autres peuples, à l'établissement de la paix mondiale et au progrès, pour le bien-être de l'humanité et pour son bonheur.

10. Nous félicitons les représentants de ces peuples victorieux qui sont devenus Membres de l'ONU. Aux peuples héroïques du Viet Nam, tant du Nord que du Sud, que l'impérialisme des Etats-Unis a empêchés de rejoindre les Nations Unies, nous disons : le veto des Etats-Unis ne détermine pas votre destin dans cette organisation. Le temps viendra bientôt où le peuple vietnamien occupera sa place légitime au sein de cette assemblée.

11. Enfin, nous voulons exprimer notre profonde gratitude et notre estime à toutes les nations qui ont appuyé et continuent d'appuyer notre juste cause et qui sont restées fidèles à leurs principes et aux valeurs humaines, malgré les pressions dont elles ont été l'objet de la part des impérialistes.

12. Nous voulons également rendre hommage aux nations non alignées du tiers monde, les pays africains et musulmans, aussi bien que les Etats socialistes, en particulier l'Union soviétique et la Chine, et à toutes les autres nations amicales, pour leurs efforts à promouvoir la cause de la paix mondiale et du progrès.

13. La principale caractéristique de l'histoire humaine contemporaine est une aspiration et une lutte constantes pour le progrès et pour un avenir meilleur. Cette année, comme les années précédentes, a connu des luttes pénibles à la suite desquelles des peuples ont remporté des victoires et ne cessent de progresser vers la réalisation de leurs aspirations.

14. Les courageux peuples d'Afrique continuent à mener des luttes sans merci pour obtenir leur pleine liberté, leur indépendance nationale et l'abolition du racisme et de ses crimes. Avant la fin de cette année, le peuple en lutte de l'Angola parviendra à l'indépendance, fruit d'un sacrifice long et pénible. Nous lançons un appel à toutes les forces de bonne volonté en Afrique et du monde entier pour qu'elles aident et protègent l'Angola dans son accession à l'indépendance et à la liberté, conformément aux résolutions du dernier sommet africain qui demande l'arrêt des luttes internes et la réconciliation nationale.

15. Nous condamnons également de façon catégorique l'*apartheid* en Rhodésie du Sud et en Afrique du Sud et nous appuyons entièrement les peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Afrique du Sud dans leur lutte contre l'emprise d'une minorité blanche. Notre solidarité avec ces peuples opprimés est profondément enracinée de par notre lutte commune contre l'oppression raciale et de par les souffrances que nos deux peuples ont endurées du fait de la malédiction raciste.

16. Nous sommes persuadés que la solidarité arabo-africaine sert la cause de la paix mondiale et les intérêts de nos peuples, tant dans leur développement social qu'économique. C'est dans cet esprit que nous lançons un appel à nos frères, et particulièrement à ceux des Etats arabes qui produisent le pétrole, pour leur demander d'assumer toutes leurs responsabilités en aidant au développement économique en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Nous pensons que cela contribuera à la paix dans le monde et atténuera l'injustice sociale.

17. Nous sommes convaincus que la pacifique île de Chypre et son peuple sont l'objet d'un plan machiavélique de la part des Etats-Unis, et nous appuyons tous les efforts constructifs qui pourraient être entrepris en vue d'assurer l'indépendance, la souveraineté, la neutralité et l'unité territoriale de Chypre. La paix et la sécurité des régions voisines exigent la suppression de toutes les bases étrangères dans l'île suivie d'un raffermissement des bases démocratiques du système politique de Chypre.

18. Le peuple coréen a lutté pendant des années contre l'occupation militaire des Etats-Unis et contre leur domination. Nous pensons que le moment est

venu de réaliser la réunification coréenne par des moyens pacifiques, une fois que les bases étrangères auront été démantelées et que les forces d'occupation se seront retirées de la Corée du Sud.

19. Historiquement, les peuples arabe et européens ont eu des relations culturelles étroites et il est impératif que de nouveaux liens, basés sur une compréhension et une coopération mutuelles, s'établissent entre nous et les Européens pour le bienfait de nos peuples. C'est pourquoi, l'OLP appuie entièrement le dialogue entre Européens et Arabes dont le but est d'atteindre une coopération mutuelle à tous les niveaux et de développer l'attitude positive de certains Etats européens envers la juste cause palestinienne.

20. L'année dernière, nous sommes revenus devant notre peuple en exil et en Palestine occupée avec un sentiment d'optimisme. Nous étions encouragés en cela par une modification sensible dans la position des Nations Unies à l'égard de la question palestinienne. La chaleureuse et amicale réception que l'Assemblée a faite à notre délégation conduite par notre président Yasser Arafat, le grand intérêt manifesté par la majorité des délégations au cours des débats sur la question palestinienne, et votre désir sincère de trouver une solution juste garantissant les droits nationaux de notre peuple et établissant une paix durable dans cette région, tout cela a réchauffé notre cœur et a accru nos espoirs en un avenir meilleur et plus riche.

21. Par sa résolution 3236 (XXIX) du 22 novembre 1974, l'Assemblée générale a réaffirmé les droits nationaux inaliénables de notre peuple de Palestine, y compris son droit de retourner dans ses foyers et vers ses biens, son droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure et son droit à l'indépendance nationale et à la souveraineté. Cette résolution a été suivie par la résolution 3237 (XXIX), par laquelle le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies nous était accordé. Ces deux résolutions reconnaissent l'OLP comme étant le seul représentant légitime du peuple palestinien. De plus, elles ont reconnu que le peuple palestinien est une partie que l'on ne peut ignorer dans la recherche d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. Elles ont reconnu le droit de notre peuple de recouvrer ses droits par tous les moyens conformes aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies. Ces deux résolutions ont prouvé que les Nations Unies avaient compris la cause de la Palestine et elles ont consacré une attitude ferme qui évitait toute interprétation erronée des origines véritables du conflit et de la guerre du Moyen-Orient. C'était là une réponse à tous les impérialistes et sionistes pour essayer de s'opposer à la reconnaissance de notre peuple et de ses droits et aux tentatives désespérées d'ignorer l'origine de la crise au Moyen-Orient, c'est-à-dire la question palestinienne.

22. Avec optimisme et espoir nous sommes donc revenus, appuyés par la grande majorité des Etats Membres de l'ONU, Etats qui ont lutté à nos côtés pour élargir le fond des deux résolutions. Depuis, de nouveaux horizons se sont ouverts devant nous, permettant la consolidation de notre statut international, l'élargissement de la reconnaissance internationale qui nous était octroyée, et un renforcement de l'appui de notre cause.

23. Toutes les conférences internationales qui ont été convoquées depuis la dernière session de l'As-

semblée générale ont réaffirmé l'appui donné à notre peuple et à sa lutte nationale, tout en dénonçant la position de notre ennemi sioniste et de son allié impérialiste, les Etats-Unis.

24. Pour sa part, l'OLP a participé activement à toutes les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, contribuant ainsi positivement aux travaux de ces conférences et institutions spécialisées, conformément à la foi qu'elle a en la coopération entre les hommes, en l'esprit de la Charte des Nations Unies et en l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

25. A cet égard, nous voudrions mentionner spécialement certaines modifications qui ont commencé à se produire, bien que lentement, dans les politiques européennes à l'égard de la question palestinienne. Lentement mais sûrement, certains pays européens ont commencé à tenir compte des aspirations nationales légitimes du peuple palestinien à établir son autorité nationale indépendante et à résoudre les problèmes posés par la dispersion et l'exil. Nous tenons ici à mentionner tout particulièrement le rôle directeur joué par la France. La France a donné véritablement l'exemple aux autres Etats européens dans sa recherche d'une politique plus juste et plus objective.

26. Avec optimisme et espoir nous sommes revenus vers notre peuple en lutte — lutte jusqu'ici menée en silence — présentant pour la première fois une résolution internationale qui contenait les principes d'une solution garantissant à la fois la paix et la justice. En dépit d'une longue lutte politique, nous n'avons pas pu encore joindre ces deux éléments, la paix et la justice, et cependant l'un ne peut exister sans l'autre.

27. Malheureusement, les forces unies de la répression, de l'impérialisme et du sionisme et de ceux qui ont collaboré avec elles, utilisant toutes sortes de manœuvres et le terrorisme, ont coopéré pour ébranler cette solidarité internationale. Ensemble, elles ont lancé un défi à la volonté internationale; ensemble elles ont lancé des campagnes implacables, dans le but et dans l'espoir de ramener l'initiative dans leur propre camp et de la tenir dans leurs propres mains. En vue de retrouver leur pouvoir de dicter une solution, elles ont bafoué tous les principes et ignoré tous les faits et toutes les résolutions, dans l'espoir de contrecarrer la lutte acharnée de notre peuple. Et cela elles l'ont fait à un moment où la majorité des Etats Membres dans cette assemblée et tous les peuples du monde ont exprimé leur appui à notre lutte et reconnu la légitimité de nos droits.

28. Il est vraiment tragique de voir qu'une super-puissance, comme les Etats-Unis, qui possède des ressources énormes en moyens d'information et services de renseignements, continue d'ignorer ce qui est l'essentiel de la crise au Moyen-Orient. En outre, les Etats-Unis se sont engagés sans réserve dans une politique tracée par l'ennemi sioniste en vue de fragmenter la question et d'obtenir de fausses victoires par le mensonge et la dissension. Les Etats-Unis se sont efforcés de rechercher des solutions erronées, fournissant à Israël de plus en plus d'armes et enfonçant la région dans de nouveaux problèmes et de nouvelles complications.

29. Nous déclarons, une fois de plus, à l'Assemblée qu'il ne saurait y avoir de paix dans la région sans jus-

tice et qu'il ne peut y avoir de justice sans la pleine reconnaissance des droits nationaux de notre peuple et, en dernier ressort, sans la réalisation de ces droits. Nous déclarons aussi qu'aucune conférence internationale n'a le droit de discuter le problème palestinien en l'absence de l'OLP ou en l'écartant, car l'OLP est le seul représentant légitime du peuple palestinien. De même, nous déclarons que nous rejetons toute résolution qui passerait sous silence les droits nationaux de notre peuple. Nous déclarons que nous refusons de participer à toute conférence qui se fonderait sur une telle résolution tout à fait inacceptable. En même temps, nous accueillons favorablement tout effort international se fondant sur la résolution 3236 (XXIX) de l'Assemblée générale.

30. Nous rejetons toute tentative qui vise à des solutions partielles de notre problème. Qu'elles émanent de cette assemblée ou d'ailleurs, nous répudions toutes ces conceptions fragmentaires de ce que l'on a appelé à tort la crise du Moyen-Orient et que nous appelons à juste titre la question de Palestine. Nous tenons à souligner que nous dénonçons toute mesure qui ignore la totalité et l'indivisibilité de la question de Palestine, tel que le dégagement des forces ici, une solution partielle là, un règlement étape par étape sur un front ou sur un autre, la discussion du problème de Jérusalem, l'étude du sort de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, la rive occidentale, la bande de Gaza. Traiter tous ces points comme des sujets isolés, comme des sujets n'ayant aucune relation entre eux, ne pourrait qu'entraîner de nouvelles complications, augmenter inévitablement les tensions et causer la guerre dans la région, comme l'expérience depuis 1948 jusqu'à ce jour l'a prouvé.

31. Si l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la cause de la Palestine et de la crise du Moyen-Orient s'était exprimée par un plus grand effort politique ou se serait fondée sur un point de vue émanant d'une conception spéciale de ceux qui prennent les décisions politiques aux Etats-Unis, la crise, bien que très grave, aurait pu être contenue dans le cadre du bien et du mal et aurait été conforme à la réputation des efforts politiques américains. Mais le danger vient de ce que le Gouvernement des Etats-Unis essaie, avec tout son pouvoir de super-puissance, d'imposer par la force cette attitude en mobilisant tous les moyens politiques, militaires et économiques dont il dispose. A cela, viennent s'ajouter les autres efforts, déployés dans les coulisses, par le biais de manœuvres, de complots, de tensions et de troubles.

32. Le récent état de tension dans la région arabe et les effusions de sang qui ont résulté au Liban sont des exemples tragiques des conséquences de la politique que pratiquent les Etats-Unis au Moyen-Orient. Tout en prétendant préconiser le maintien de la paix dans cette région, les Etats-Unis font le jeu actuellement de la politique d'agression sioniste, en renforçant l'entité israélienne par l'envoi de milliards de dollars et d'équipements militaires les plus modernes; ces dons gratuits permettent à Israël d'intensifier et d'imposer sa politique raciste et fasciste dans toute la région.

33. Cependant, en dépit de tous ces faits, la politique des Etats-Unis dans la région, qui est basée sur l'usage de la force, ne sera pas forcément couronnée de suc-

cès et n'est pas destinée à survivre. Notre peuple palestinien, qui a réussi dans le passé à surmonter tous les obstacles grâce à sa lutte héroïque et à l'appui de la solidarité internationale, saura relever tous les défis de la situation présente.

34. Les événements qui se déroulent au Liban attestent de la justesse de notre devise stratégique et de notre vision de l'établissement d'un Etat démocratique et non sectaire dans le cadre d'une société unifiée. Les ennemis de notre révolution, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre région, nourrissent l'illusion de pouvoir saper notre présence palestinienne au Liban, présence due à l'usurpation de notre patrie par Israël et imposée par notre condition d'exilés. Nos ennemis essaient de nous détruire en nous entraînant dans un affrontement qui nous empêcherait de nous opposer à la politique de "étape par étape". Cependant, cette expérience douloureuse a renforcé les liens unissant notre peuple au peuple libanais. Aujourd'hui, au Liban, le séculaire l'emporte sur le confessionnel. Nous en avons la preuve la plus éloquente dans les déclarations des dirigeants religieux qui ont dénoncé et rejeté les projets de partage du Liban et ont affirmé leur attachement aux principes démocratiques de coexistence dans le cadre de l'égalité, de la fraternité, de l'amitié et de l'unité nationale.

35. La politique de "étape par étape" fera inévitablement boomerang, tout comme les complots pratiqués par les sionistes et les impérialistes à l'égard du Liban. Les propositions des Etats-Unis ne peuvent que se solder par l'échec, car elles sont destinées non pas à promouvoir la paix mondiale et à renforcer la sécurité pour tous, mais bien à masquer l'intensification des tensions et à accélérer la création de conditions propices à la guerre dans la région.

36. Nous saisissons cette occasion pour déclarer, au nom de notre peuple et de l'OLP, que nous sommes profondément préoccupés par la cause de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité du Liban, ce pays frère. Nous tenons à réaffirmer très clairement que notre lutte, la lutte du peuple Palestinien, a pour objet la libération de la Palestine et la création d'un Etat démocratique sur notre terre sacrée, sur notre territoire national. Nous n'accepterons jamais une autre patrie que la Palestine.

37. Il est significatif de constater l'inquiétude du peuple américain lui-même à l'égard de la politique de M. Kissinger au Moyen-Orient. De nombreux hommes politiques responsables et commentateurs, aux Etats-Unis, se sont demandé avec raison si la politique que M. Kissinger appelle "étape par étape" peut actuellement conduire à la paix.

38. C'est la question qu'ils se posent et que se posent bien d'autres personnalités dans toutes les régions du monde. Si M. Kissinger a eu besoin de la guerre d'octobre, suivie de deux années de négociations accompagnées de milliards de dollars et de l'envoi d'immenses quantités d'armes perfectionnées, si M. Kissinger a eu besoin de tout ce temps et de tout cet argent pour aboutir simplement à un retrait partiel n'intéressant pas plus de 13 p. 100 de la péninsule du Sinai, de combien aura-t-il besoin, en argent et en temps, en armes et en guerres, pour réaliser la libération totale de tous les territoires arabes occupés ? Nous n'avons

pas besoin de nous demander ce que sa politique exigerait pour traiter de l'essentiel, du cœur même de la question, à savoir les droits nationaux et inaliénables du peuple de Palestine.

39. Le moins que l'on puisse dire de la politique de M. Kissinger est qu'elle manque de crédibilité. Bien plus, la fausseté même de ses objectifs nous a été clairement révélée par la publication de certains des engagements secrets dont sont assortis les accords du Sinai. Ces engagements, dont certains ont été révélés alors que d'autres sont encore secrets, pris par les Etats-Unis à l'égard d'Israël, constituent un réel affront envers les résolutions des Nations Unies qui affirment les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance et qui reconnaissent l'OLP comme seule représentante légitime du peuple palestinien.

40. Si quiconque peut nous expliquer autrement le lien organique et complet qui existe entre la politique de Washington et celle de Tel-Aviv, nous aimerions bien l'entendre. L'engagement pris par les Etats-Unis à l'égard d'Israël de ne pas reconnaître l'OLP est une preuve irréfutable du fait qu'en dépit de toutes les guerres qui se sont déroulées dans la région arabe et en dépit du danger de voir reprendre et s'aggraver le conflit, les Etats-Unis et Israël maintiennent leur politique d'oppression, d'agression, d'usurpation, et continuent à refuser au peuple palestinien la reconnaissance de ses droits fondamentaux, nationaux et humains.

41. Les Etats-Unis et leur base avancée dans notre région, Israël, sont résolus à laisser tomber le Vert rameau d'olivier que nous leur tendions l'année dernière ici, à l'Assemblée générale. Comme ils maintiennent leur collusion, nous ne pouvons que dire avec fierté et confiance que notre révolution contre cette collusion continuera. Nous gardons entre nos mains le fusil du combattant pour la liberté et nous poursuivrons notre lutte jusqu'à ce que la justice et la victoire prévalent. Alors seulement la paix régnera.

42. L'histoire de notre peuple est chargée de souvenirs amers. Chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année, nous pouvons commémorer une conspiration ou un crime contre notre peuple qui lutte avec tant de persévérance. Nous avons toujours été les victimes et le sionisme a toujours été notre bourreau. Ce que le sionisme n'a pas pu faire seul, il l'a fait en coopération avec le colonialisme.

43. Le 2 novembre 1917 a été l'un de nos jours les plus tristes, car ce jour-là, l'alliance historique et impie entre le sionisme et l'impérialisme a été créée. Ce jour-là, le jour de Balfour, une promesse a été donnée par ceux qui ne possédaient pas la terre à ceux qui n'y avaient pas droit.

44. Tout le monde ici connaît bien cette sinistre promesse, cette honte qui entache à tout jamais notre histoire. Par conséquent, nous n'allons pas en relater à nouveau ici les origines ou les détails. Nous voulons simplement vous dire que cette journée néfaste a été rayée de notre calendrier palestinien et remplacée par le jour où 70 Etats amis — Etats qui respectent l'ONU et ses principes — ont condamné ensemble et résolument le sionisme en tant qu'idéologie d'oppression et de racisme inéquitable, rétrograde et dangereuse. Cinquante-huit années ont dû s'écouler avant que l'on

ait pu prouver cela et que justice se fasse. Cette condamnation confirme que l'établissement d'un Etat libre en Palestine répond à la seule vision véritable.

45. L'attitude résolue et glorieuse que vous avez adoptée en condamnant une idéologie de conquête et de discrimination raciale ne saurait être considérée comme une victoire pour le peuple de la Palestine uniquement, mais plutôt comme une victoire de toutes les forces démocratiques et éprises de paix du monde. Nous avons toujours été conscients des dimensions de l'idéologie sioniste. Dans le cours de notre lutte pour notre libération, nous avons eu le sentiment de contribuer de façon positive et efficace à la libération de tous les peuples qui souffrent de la domination sioniste et sont soumis aux pressions et aux manœuvres des organes et des institutions sionistes. C'était là un de nos motifs. Ainsi, nous œuvrons également pour la libération des Juifs dont le sionisme exploite continuellement les souffrances pour justifier ses plans agressifs, dangereux et racistes, qui sont une menace pour la sécurité et retardent la libération de tous les peuples.

46. Dans ces conditions, comment s'étonner que l'ancien chef du Service de renseignement israélien, qui est aujourd'hui le représentant de l'entité sioniste auprès des Nations Unies, soit venu ici même vous menacer et vous tromper dans un effort désespéré pour répondre à la résolution condamnant le sionisme ? Il a dit que cette résolution était antisémite et il a menacé les partisans de ce texte en disant qu'Israël n'oubliera jamais ceux qui ont voté en faveur de ce texte, car ils votaient contre la religion juive.

47. Les sionistes devraient être les derniers à parler d'antisémitisme et d'antisémite, car pour l'essentiel, le sionisme n'est qu'un autre aspect de l'antisémitisme. Le sionisme, comme l'antisémitisme, prétend qu'aucun Juif, quel que soit le pays de sa nationalité, n'appartient au pays où il vit. Il demande à tous les Juifs de quitter le pays et la société qui sont les leurs pour s'installer dans le pays d'un autre peuple, le peuple palestinien, et le remplacer en ayant recours à la force et à la terreur. Sur ce point, le sionisme et l'antisémitisme vont de pair, inspirés par une idéologie raciste commune, et ils ouvrent la voie au maintien et à la diffusion de leur message raciste.

48. L'antisémitisme et le sionisme sont deux corps inspirés par un seul et même esprit diabolique. C'est un esprit de division et de discrimination; il va à l'encontre de toutes les idéologies spirituelles et matérialistes qui en appellent à la coexistence fraternelle des hommes, fondées sur l'égalité et la tolérance dans le cadre d'une société où la seule distinction entre les citoyens est basée sur l'apport de chaque citoyen au bien-être de la société tout entière.

49. La tentative délibérée des sionistes pour assimiler le judaïsme en tant que religion au sionisme est le fait d'une idéologie rétrograde et raciste et suffit pour nous montrer clairement comment les sionistes font du chantage avec la religion juive qui, à notre avis, mérite d'être respectée et honorée.

50. Les dirigeants d'Israël n'ont pas seulement abusé de la religion juive, mais ils ont étendu leur autorité aux tenants de cette religion, s'arrogeant le rôle de porte-parole officiel pour tous les Juifs à propos de questions religieuses aussi bien que laïques.

51. La condamnation du sionisme est une preuve de plus du progrès accompli par les Nations Unies dans la compréhension des idéologies et des idées qui menacent aujourd'hui l'humanité contemporaine. En même temps, elle répond à une attitude courageuse qui a permis d'exposer au grand jour les alliés historiques de cette idéologie, à savoir l'impérialisme et le colonialisme.

52. Dès lors, il n'est pas étonnant que le représentant des Etats-Unis, M. Patrick Moynihan, dont les vues et le diagnostic à l'égard des problèmes auxquels doivent faire face les Noirs américains ont été qualifiés de racistes, et particulièrement sa doctrine de "négligence bénigne" concernant ces problèmes, accourt à l'aide de ses alliés sionistes et attaque avec véhémence le projet de résolution condamnant le sionisme, menaçant l'ONU et la mettant en garde contre les conséquences qui pourraient découler de l'adoption d'une telle résolution. Il aurait été préférable qu'il respecte l'héritage du peuple des Etats-Unis et demande aux autres de s'inspirer des principes fondamentaux de liberté, de laïcité et de démocratie qui constituent les fondements de la société américaine.

53. Le monde a enfin reconnu la nature d'Israël par la politique criminelle et d'agression qu'il mène contre notre peuple palestinien et les pays arabes, sa violation continue des principes de la Charte des Nations Unies et les menaces qu'il fait peser sur la paix et la sécurité mondiales. Tout cela a été exposé clairement. Et, au cours de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale, le monde a pu opposer à la politique d'usurpation et d'agression d'Israël des résolutions qui, pour la première fois depuis 25 ans, allaient au cœur même du problème. Le monde ne cherche plus aveuglément une issue pour échapper aux complexités des répercussions du problème du Moyen-Orient; le monde n'a plus à se laisser détourner par des problèmes secondaires.

54. Face au projet de résolution adopté par la Troisième Commission [voir A/10320, par. 27, projet de résolution III], condamnant son idéologie raciste, Israël, aujourd'hui comme par le passé, continue à faire fi de la volonté de la communauté internationale et à minimiser le sens des résolutions de l'ONU. En outre, à travers les déclarations officielles et officieuses de ses porte-parole, Israël accuse l'Assemblée générale de décadence et de dégénérescence.

55. Cette longue série de violations des résolutions des Nations Unies par Israël, cette succession de défis d'Israël à tous les principes des Nations Unies et de sa Charte et à toutes les valeurs de justice, de bien et de paix qui constituent notre héritage commun, le fait qu'Israël, par ses actes quotidiens, confirme le mépris dans lequel il tient toutes les résolutions condamnant sa politique et son idéologie, quelles que soient leurs sources, tout cela montre la nécessité pour l'Assemblée générale de cette organisation internationale de prendre des mesures efficaces et pratiques pour empêcher Israël de continuer dans cette voie, pour contenir le danger sioniste et pour y mettre fin une fois pour toutes. Seules de telles mesures pourront épargner à l'humanité les maux qu'elle pourrait avoir à subir du fait de cette arrogance, de cette intransigeance, de cette indifférence et permettre aux Nations Unies de continuer à s'acquitter pleinement de

leurs responsabilités eu égard à la paix et à la sécurité internationales.

56. Notre peuple palestinien, luttant sur tous les fronts pour réaliser ses aspirations nationales, qui fait siens les principes de la Charte des Nations Unies et toutes les valeurs humaines et justes qu'elle contient; le peuple palestinien qui rejette tout ce qui pourrait priver un peuple ou un individu de l'exercice de ses droits personnels et nationaux et qui joint sa voix à celle de tous les peuples qui croient en la justice et en la paix, notre peuple se tourne vers la trentième session de l'Assemblée générale en espérant vivement que cette assemblée adoptera une résolution permettant de prévenir l'action d'Israël et qui imposera des sanctions à ce pays, y compris le réexamen de son appartenance aux Nations Unies et la création d'un comité spécial destiné à combattre le sionisme, à suivre ses activités et à mettre un terme à ses crimes, de la même façon que le fascisme et le nazisme ont été combattus et continuent de l'être, au même titre que d'autres idéologies qui font fi des droits de l'homme.

57. Tout au long de l'année qui s'est écoulée depuis notre venue à la vingt-neuvième session, nous aurions souhaité que les questions concernant la région arabe évoluent de la manière qui avait été décidée ici en vue d'obtenir la paix et la justice. Mais un simple regard sur les réalités présentes de la région arabe, prouvera à quiconque désirant voir et entendre la vérité, que nous sommes plus près de la guerre que de la paix.

58. Toutes les solutions proposées par les Etats-Unis et tous leurs efforts n'ont fait qu'accentuer le caractère dangereux de la situation et que compliquer les questions qui sont encore toujours en attente. Et ce que l'ennemi sioniste fait actuellement dans les territoires occupés, ce qu'il appelle la vérité ou la réalité nouvelles, la judaïsation de nos villages et de nos villes et l'établissement de bases sur la rive occidentale, à Gaza, sur les hauteurs du Golan et dans le Sinaï, toute cette dénaturation de notre héritage national, son usurpation de la mosquée Al-Ibrahimi et de nos sanctuaires de Jérusalem et d'Hébron; ses confiscations de propriétés; son action contre les réfugiés palestiniens, tout cela ne peut que faire prendre conscience davantage à l'Assemblée de ses responsabilités et des conséquences de cette conspiration continue contre nous, et dont l'aspect le moins alarmant serait une guerre régionale. Aujourd'hui plus que jamais, les Nations Unies sont appelées à prouver leur existence et à assumer leurs responsabilités afin d'empêcher toute aggravation de la tension dans la région, région très dangereuse où la guerre et l'affrontement peuvent éclater à tout moment.

59. Le peuple palestinien qui continue sa lutte et son combat sur tous les fronts avec détermination afin de réaliser ses aspirations et ses objectifs nationaux, annonce aujourd'hui que les Etats-Unis, par le biais de leur allié Israël, commencent à introduire des armes nucléaires dans cette région, et que des armes très sophistiquées sont envoyées à l'entité sioniste au nom de l'accord pacifique préconisé par Kissinger. Ainsi, des milliards de dollars, qui sont demandés aux contribuables américains et qui auraient pu être utilisés de meilleure façon, c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de vie de ces citoyens et à la

solution de leurs propres problèmes, sont détournés pour financer l'effort de guerre d'Israël.

60. Mais nous déclarons que tout cela ne nous fait pas peur et n'intimidera pas notre vaillante nation arabe. Bien au contraire, cela ne fait que renforcer notre détermination de poursuivre notre juste lutte sur la voie de ceux qui ont déjà triomphé des ennemis des peuples du monde.

61. Nous ne sommes certes pas seuls dans notre lutte militante contre le sionisme et l'impérialisme. Notre amie, l'Union soviétique, par exemple, continue d'avoir une attitude responsable et constructive contre l'agression israélienne; l'Union soviétique a constamment défendu les droits nationaux de notre peuple palestinien et la lutte de notre nation arabe pour la liberté et le progrès. En outre, tous les peuples honnêtes et épris de paix de par le monde ont exprimé leur solidarité avec nous et leur profonde conviction que notre victoire est inévitable et que le sionisme et l'impérialisme seront inexorablement vaincus.

62. Nous déclarons clairement et explicitement devant vous que nous poursuivrons inlassablement notre objectif, qui est d'établir une autorité nationale indépendante afin de créer un Etat démocratique et laïque dans tout le territoire de la Palestine, où nous pourrions tous — musulmans, chrétiens et juifs — vivre ensemble dans la fraternité, dans l'égalité et dans une société ouverte sur le monde et à l'abri de la peur et de l'anxiété, afin de réaliser nos aspirations nobles et progressistes pour l'avenir.

63. Nous réaffirmons que nous rejetons toutes les options honteuses qui nous sont proposées aujourd'hui. La seule patrie des Palestiniens est la Palestine. Notre seul but est de libérer cette patrie et de vivre en paix.

64. Il est essentiel que nous répétions ici qu'en dehors de l'OLP, seule voix officielle et seul représentant légitime du peuple palestinien, il n'existe aucune partie qui puisse parler au nom du peuple palestinien.

65. Il faut fournir au peuple palestinien les conditions nécessaires qui lui permettront d'exercer son droit légitime à l'autodétermination et son droit d'établir un Etat indépendant sur son territoire national.

66. Le président Arafat, que l'Assemblée générale a accueilli l'année dernière, a demandé, dans son message, qu'on ne laisse pas tomber le Vert rameau d'olivier qu'il tenait à la main. Les membres ont peut-être oublié ce qu'il a dit à la fin de sa déclaration, et je me permettrai de le citer :

“La guerre embrase la Palestine, mais c'est aussi en Palestine que la paix renaîtra².”

67. M. HERZOG (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Rien ne saurait mieux illustrer dans quels abîmes cette organisation a été entraînée que le débat qui se déroule actuellement. Rien ne saurait mieux démontrer la nature incroyablement cynique de ces délibérations et rien ne saurait mieux révéler au monde la futilité de cette discussion que le fait de tenir ce débat à l'heure actuelle.

68. Je sais que ce débat se poursuivra. Je ne sais que trop bien que nous serons les victimes d'un flot de haine et de vitupérations dénuées de sens. Je sais que ce débat sera suivi de l'examen d'un projet de

résolution, où la juiverie est la cible de la plus importante attaque antisémite internationale depuis l'époque d'Hitler. Je sais qu'après cela, les délégations arabes exigeront la tenue d'un autre débat sur le Moyen-Orient. Je sais tout cela et bien plus. Je sais qu'au cours de ce mois de novembre, l'Assemblée consacrera la plus grande partie de son temps — elle y aura consacré, en fait l'essentiel de sa session — à critiquer Israël.

69. Est-ce là le but pour lequel nous sommes tous venus ici ? Est-ce là le but des frais énormes qu'entraîne cette organisation ? Est-ce là le but de l'Organisation mondiale ?

70. En me penchant sur toutes les discussions qui ont lieu dans les diverses commissions, en analysant les discours qui ont été faits, en calculant le temps consacré aux divers sujets concernant Israël au sein de l'Assemblée générale, en examinant les discours prononcés contre Israël durant la discussion de questions qui n'ont rien à voir avec Israël, telles que l'*apartheid* — et même la Corée — je constate que près de 30 p. 100 du temps de l'Assemblée générale est consacré à ce petit Etat juif, dont la population est de 3 millions d'habitants. La majeure partie de notre temps est dépensée dans un flot incessant de haine, de calomnies, de vitupérations et d'attaques qui endorment les esprits, n'impressionnent personne et n'ont d'effets sur personne. Est-ce là le but pour lequel a été créée l'Organisation ? Est-ce que tous les problèmes auxquels nous avons à faire face ont été résolus ? Est-ce que les centaines de millions d'affamés et de malades de par le monde ont reçu les soins nécessaires ? Est-ce que les millions de personnes qui ont été privées de leur liberté et à qui ont fait tant de mal jour après jour ont reçu justice pour que vous puissiez consacrer tant de temps et une telle proportion de votre budget à écouter cet incroyable déluge de rancœur et d'animosité durant tout ce mois ?

71. Soyons au moins honnêtes avec nous-mêmes. Appelons l'Organisation par son nom. Je déclare d'emblée que si je trouve quelqu'un pour l'appuyer, je présenterai la proposition formelle de changer le nom de l'Organisation afin de refléter sa véritable nature et qu'elle devienne "l'Organisation des Nations Unies pour le châtement et la calomnie d'Israël".

72. Oui, ce sont là les profondeurs dans lesquelles l'Organisation a été entraînée par une poignée d'extrémistes qui ont imposé leur volonté à l'Assemblée, dont vous entendez chaque jour les diatribes et dont vous devez entendre heure après heure les pseudo-discours historiques ! Ce sont là les profondeurs dans lesquelles nous avons été entraînés et où a sombré notre intelligence parce que l'Assemblée n'a pas eu le courage de se lever et de dire : "assez !", et demander que l'Organisation commence à se conduire d'une façon conforme à ses objectifs et à la dignité de ses Membres et d'une manière qui réponde aux problèmes internationaux dont le monde fait face aujourd'hui. Ces extrémistes continueront, jour après jour, au cours de ce mois, d'attaquer une nation qui, pendant des siècles, a connu la persécution et la discrimination, un petit Etat juif que l'on attaque d'une façon concentrée par la seule raison qu'il est petit et qu'il est juif. Nous avons déjà connu cela. Nous connaissons trop bien l'histoire pour nous nourrir d'illusions.

73. Cette assemblée connaîtra la honte parce que, tandis qu'une nation du Moyen-Orient est saignée à mort, tandis qu'un Etat Membre de l'Organisation est étranglé par une guerre intestine, elle se prête une fois de plus à devenir un instrument de guerre politique contre Israël. Une communauté chrétienne entière d'un million d'âmes est en danger. Une tragédie humaine terrifiante se déroule devant nos yeux. Et cependant, l'histoire constatera que pendant ces événements, l'Assemblée mondiale ne trouvait pas de temps à y consacrer, n'avait rien à dire sur cette question, trop occupée qu'elle était à censurer et à calomnier un pays libre et socialement avancé du Moyen-Orient. Quelle meilleure illustration peut-on trouver de la perversité cynique de la vie internationale telle qu'elle se reflète à l'Assemblée générale, que ce spectacle d'une nation perdant son sang pendant que l'Organisation mondiale se voile le visage et agit comme s'il ne se passait rien. L'histoire en gardera le souvenir. L'histoire rappellera aussi qu'une communauté chrétienne entière se trouvait en danger mortel pendant que le monde regardait en silence et que la seule voix qui se soit élevée dans cette salle était la voix d'Israël. L'histoire rappellera que l'Assemblée générale a donné le statut d'observateur, l'année dernière, à l'organisation qui a essayé en 1970, pendant la période qu'on a appelé septembre noir, de détruire le Royaume hachémite de Jordanie, et qu'elle a écouté aujourd'hui le représentant de cette organisation alors que celle-ci s'occupait activement, conformément à sa politique de terrorisme international, de briser et de démembrer la République libanaise. L'histoire rappellera qu'alors nous discutons d'une résolution qui apporterait à Israël le même sort sanglant et néfaste que l'OLP a essayé d'infliger à la Jordanie et qu'elle s'occupe activement d'implanter au Liban.

74. Le projet de résolution que l'Assemblée sera invitée à adopter n'est que la suite de la politique déclarée de l'OLP, qui est aussi celle des Etats arabes, de détruire Israël, par tous les moyens. Ce projet de résolution se passe de commentaires. Il essaie d'obtenir par des voies détournées ce que ses auteurs n'ont pu obtenir directement l'année dernière, lorsqu'ils prônaient l'expulsion ou la suspension d'Israël de l'Organisation des Nations Unies.

75. Ce projet de résolution s'efforce d'amener tous ceux qui, l'année dernière, n'ont pas voté en faveur de la résolution de le faire cette année. Il s'efforce de créer une situation par laquelle ce qui a été rejeté aux conférences de Kampala et de Lima cette année sera accepté par l'Assemblée. Il s'efforce de créer une situation dans laquelle toutes les mesures extrêmes qui ont été proposées contre Israël seront, d'une façon ou d'une autre, incluses dans cette résolution. Les pays qui, incidemment, constituent la majorité de l'Assemblée, et qui, à un moment ou à un autre, à Kampala, à Lima et ailleurs, ont refusé de s'associer à ces différentes résolutions extrêmes qui, en fait, ont pour but la destruction d'Israël et son expulsion de l'Organisation, seront, comme prévu par les auteurs, amenés à donner leur appui à ce projet de résolution pernicieux.

76. L'Assemblée sait que la procédure de négociation engagée au Moyen-Orient et destinée à apporter une solution pacifique est bien en cours. En fait, les différents éléments de l'accord du Sinaï entre l'Égypte

et Israël³ sont appliqués par les deux parties aujourd'hui même.

77. La majorité des nations représentées à cette assemblée, pendant le débat général, a applaudi d'une façon ou d'une autre à cet accord et a exprimé l'espoir, comme du reste l'accord lui-même le prévoit, qu'il sera l'avant-coureur d'un processus continu menant à la paix au Moyen-Orient.

78. Qu'il me soit permis de citer quelques extraits de cet accord :

“Le Gouvernement de la République arabe d’Égypte et le Gouvernement israélien sont convenus que...”

“Le conflit entre eux et au Moyen-Orient ne sera pas réglé par la force militaire mais par des moyens pacifiques.”

Je continue :

“Les parties s’engagent par les présentes à ne pas recourir à la menace ou à l’emploi de la force ou au blocus militaire à l’encontre de l’autre.”

Un autre extrait :

“Le présent accord est considéré par les parties comme un pas important vers une paix juste et durable. Il ne constitue pas un accord de paix définitif.”

Et enfin :

“Les parties poursuivront leurs efforts en vue de négocier un accord de paix définitif dans le cadre de la Conférence de la paix de Genève, conformément à la résolution 338 (1973) du Conseil de sécurité.”

79. Ces extraits reflètent le cadre envisagé par l'accord qui a été conclu au Moyen-Orient. En fait, il reflète la seule conception qui permette d'espérer un progrès vers la paix. Il reflète la seule base du principe sur laquelle un Etat souverain indépendant puisse négocier.

80. Face à cette attitude nous avons la politique de l'OLP, telle qu'elle a été exposée ce matin et telle qu'elle a été exposée sans ambiguïté dans l'allocution de son chef, Yasser Arafat, récemment à une conférence à Bagdad : “Nous ne permettrons à aucun côté, palestinien ou arabe... de reconnaître Israël ou d'en venir à un arbitrage avec Israël...”

81. La question dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui ne peut échapper à votre responsabilité. Il vous est possible, soit d'accepter la base des résolutions du Conseil de sécurité 242 (1967) et 338 (1973), et le mécanisme mis en place au titre de ces résolutions, à la Conférence de Genève sous la présidence commune des Etats-Unis et de l'Union soviétique, comme le cadre dans lequel nous aurons à conduire des négociations pacifiques et à avancer sur la voie de la paix finale dans cette région. A ce sujet, je voudrais dire qu'il doit être évident que la paix ne sera obtenue que par les négociations directes prévues par la résolution 338 (1973) du Conseil de sécurité, négociations dans lesquelles il est évident que doit régner un esprit de conciliation et de compromis. Ou bien, vous pouvez donner votre soutien à la philosophie de l'OLP, telle qu'elle a été énoncée, par la personne que nous avons entendue ce matin, dans *Falastin al Thawra*, il n'y a que quelques mois :

“Les principes de la diplomatie palestinienne sont : pas de reconnaissance, pas de paix... pas de

droit de passage sur le canal de Suez... tout règlement politique est voué à l'échec...”

82. Voilà la politique pour laquelle ils vous demanderont de voter. Je leur rendrai hommage en disant qu'au moins leur haine est sans équivoque et qu'ils ne font aucune tentative pour cacher leur but, la destruction de l'Etat d'Israël.

83. La résolution qu'ils proposent vous met carrément et honnêtement en face de la question. Vous ne pouvez y échapper. Vous avez un devoir national autant qu'international c'est d'être clair et sans ambiguïté sur la façon dont vous proposez que ce problème aigu du Moyen-Orient soit résolu. Deux solutions vous sont offertes. L'une est le cadre établi par le Conseil de sécurité et qui prévoit des frontières sûres et reconnues pour Israël, de même que des négociations directes et civilisées entre les parties afin d'arriver à la paix. L'autre est la conception de l'OLP, telle qu'elle a été exposée cette année, par Yasser Arafat, dans le journal libanais *Al Balagh* : “Cette résolution” — il parlait de la résolution 3236 (XXIX) de l'Assemblée générale, du 22 novembre 1974, à laquelle mon prédécesseur à cette tribune a fait allusion et que vous êtes invités à entériner — “implique la liquidation du sionisme puisque la patrie palestinienne est la Palestine et la Palestine actuellement est Israël.”

84. Voilà l'essence de la question. Vous pouvez prendre place dans l'histoire, soit comme ayant voté pour une procédure de négociation menant à la paix, soit comme ayant voté pour la politique de l'OLP, demandant la destruction d'Israël et rejetant notre procédure de négociation ou de compromis.

85. La résolution proposée dans ses différents éléments demande effectivement la destruction d'Israël y ajoutant, pour faire bonne mesure, l'expulsion d'Israël de l'Organisation des Nations Unies, l'application de sanctions et, en fait, tout mécanisme destiné à détruire un Etat Membre. En vertu de cette résolution, un comité serait créé qui, d'après la longue tradition en honneur dans cette auguste organisation, d'après notre expérience, serait influencé et rempli de préjugés contre Israël, composé, comme il le serait, de membres qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Israël et lui sont ouvertement hostiles. Ce faisant, il créerait un mécanisme, dont l'objectif principal serait de neutraliser et bloquer le mécanisme qui fonctionne à l'heure actuelle et dont le but est de mener à la paix notre région déchirée par la guerre.

86. En d'autres termes, pour parler carrément chaque mot de la résolution proposée a un but et un seul but, à savoir bloquer et entraver toute mesure qui serait fondée sur la reconnaissance du droit d'Israël à exister et qui envisagerait une solution générale du problème du Moyen-Orient, basée sur le compromis et une reconnaissance mutuelle.

87. Je soulignerais encore qu'en établissant un tel mécanisme et en acceptant ce projet de résolution pernicieux, l'Assemblée a contribué activement à entraver le mouvement vers la paix au Moyen-Orient. C'est précisément ce que veulent ouvertement les auteurs de ce projet de résolution.

88. Je citerai à nouveau Yasser Arafat, qui se trouve, après tout, à la base de cette résolution : “La résolution 3236 implique la liquidation du sionisme, puisque

la patrie palestinienne est la Palestine et que la Palestine actuellement est Israël”.

89. La manière dont l'Assemblée générale traite du problème du Moyen-Orient constitue une tragédie de dimensions internationales. Ses conséquences sont terrifiantes et sinistres. Cette instance devrait favoriser et encourager les négociations, s'efforcer de rechercher le consensus et le compromis, seule méthode par laquelle le problème du Moyen-Orient pourra être résolu. Au lieu de cela, cet organe, qui se laisse dominer par un groupe d'extrémistes intransigeants dont le but déclaré est de lutter contre tout mouvement vers la paix, encourage le désaccord à la place de l'accord, l'intransigeance au lieu du compromis, le fanatisme au lieu des concessions, et le conflit au lieu de la paix.
90. En entrant dans un sujet qui ne peut être résolu que par le compromis et en abordant la sorte de discussions que nous sommes obligés d'entendre aujourd'hui dans l'Assemblée, les Nations Unies ont été poussées à l'avant-garde des éléments qui voudraient saboter tout effort vers la paix au Moyen-Orient. La question qui se trouve devant l'Assemblée est celle de la paix ou de la destruction. En permettant au processus en cours au Moyen-Orient de se développer, nous pouvons réaliser la paix. En permettant à un petit groupe d'extrémistes irresponsables de faire la loi dans l'Assemblée, vous perpétuez la misère, la haine et la destruction.
91. En nous opposant à tout projet de résolution qui pourrait être mis en avant par l'OLP, je ne dis nullement que nous ne reconnaissons pas l'existence du problème palestinien-arabe, bien au contraire. Laissez-moi le dire clairement dès l'abord. Mais l'OLP est une coalition peu sûre d'un nombre variable d'organisations terroristes concurrentes, déchirées entre elles, incapables de réaliser un consensus sur quelque problème que ce soit si ce n'est de réserver à chaque homme, à chaque femme et à chaque enfant d'Israël un destin de haine et de cauchemar.
92. Qu'il nous suffise de prendre l'exemple de la déclaration de l'OLP diffusée le 7 juillet dernier par la radio de Damas : “Pas une seule maison ne doit demeurer debout à Safed. Cette ville doit être incendiée et pas un Juif ne doit rester là-bas pour y vivre...” Ceci concernant une ville riche en histoire, qui a toujours été habitée par des Juifs depuis sa création.
93. Je ne laisserai pas l'Assemblée en racontant d'autres détails sanglants qui, d'après leurs porte-parole, marqueraient le sort d'Israël s'ils pouvaient donner libre cours à leurs menaces. C'est là une image trop horrible à envisager pour des gens civilisés. Cependant, nous les Juifs, nous ne savons que trop bien que de telles horreurs ne sont pas impossibles à l'homme moderne, dans notre civilisation contemporaine.
94. Ils proposent de créer un prétendu Etat démocratique et séculier dans lequel musulmans, chrétiens et juifs vivraient, en tant que tels, dans l'amitié et l'égalité. S'ils croient tellement à la démocratie et à la laïcité, pourquoi aucun Etat démocratique et laïque n'est-il né jusqu'à présent dans le monde arabe ? Pendant 19 ans, les Jordaniens ont contrôlé la rive occidentale et les Egyptiens la bande de Gaza. Pourquoi n'ont-ils pas alors créé là un Etat laïque et démocratique ? Pendant 19 ans, ils ont eu la possibilité de faire tout ce qu'ils voudraient qu'Israël fasse aujourd'hui. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? N'y avait-il pas d'Arabes palestiniens sur la rive occidentale ou à Gaza entre 1948 et 1967 ?
95. Je demande aux représentants des pays qui parlent de patrie palestinienne et d'indépendance si pendant 19 ans deux Etats arabes, membres de cette assemblée ne pouvaient pas faire exactement cela. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? Pourquoi pendant ces 19 années, une administration centrale locale n'a-t-elle même pas été créée par les Jordaniens sur la rive occidentale ? Ou, à Gaza, par les Egyptiens ? Pourquoi au cours des 19 années qui se sont écoulées avant 1967, les Arabes de Palestine, dans les territoires administrés aujourd'hui par Israël, n'ont-ils pas obtenu ce qui leur a été accordé par Israël en ce qui concerne le contrôle de leurs affaires internes ?
96. Pourquoi les deux principales batailles rangées livrées par l'OLP l'ont-elles été contre les gouvernements et des autorités arabes, en 1970 lors de ce qu'on a appelé septembre noir contre le Royaume hachémite de Jordanie, et cette année, en tant qu'élément majeur dans la destruction de l'Etat libanais ?
97. Ils parlent d'Etat démocratique et laïque : ce mot d'ordre facile, cette manœuvre de propagande évidente ont, d'une manière ou d'une autre, été appuyés par certaines personnes naïves et bien intentionnées. Mais pour en comprendre le sens véritable, voyons ce que disait Yasser Arafat cette année dans *l'Economist* :
- “Nous trouvons dans l'expérience libanaise un exemple probant, proche de ce que serait l'Etat multireligieux que nous essayons de construire”.
- Voyez ce qui se passe au Liban aujourd'hui, et songez aux 800 000 Juifs et plus qui ont été chassés des pays arabes ou du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord depuis 1948. Songez à l'existence tourmentée qui est aujourd'hui celle des 4 000 otages laissés en Syrie, si vous voulez savoir quel serait le sort des Juifs d'Israël si le cauchemar de l'OLP se réalisait. L'OLP sait bien ce qu'elle entend lorsqu'elle parle d'un “Etat démocratique et laïque”, de Palestine; nous le savons aussi.
98. Laissez-moi citer encore Yasser Arafat, lors d'un symposium sur la Palestine qui a eu lieu au mois de mai de cette année à Tripoli, en Libye :
- “La révolution lutte pour établir un Etat démocratique dans lequel nous pourrions tous vivre en paix... il n'y aurait pas d'autre présence dans la région que la présence arabe, car ceci correspond à la vérité historique que nul, quelle que soit sa puissance ne peut changer”.
99. Le fait intéressant est que l'influence de l'OLP au Moyen-Orient décroît en rapport inverse du bruit qu'elle fait à l'étranger, bruit qui influence des gouvernements naïfs, et peut-être aussi d'autres qui le sont moins. Depuis l'adoption l'année dernière de la résolution 3236 (XXIX), de nombreux actes de terrorisme ont été accomplis par cette organisation. Elle a déclaré ouvertement, de façon répétée, que la résolution 3236 (XXIX) adoptée dans cette salle rend légitime son activité terroriste. Je ne rappellerai pas les actes d'héroïsme qui peuvent être attribués à ceux qui ont attaqué des femmes et des enfants à Kiryat Shmona

et qui ont pris en otage et tué plus de 20 enfants alors qu'ils en blessaient environ 60 à Ma'alot. Ces activités n'ont d'ailleurs pas été seulement dirigées contre nous : 17 terroristes de l'OLP ont été arrêtés à Rabat et en Espagne l'an dernier alors qu'ils se préparaient à assassiner des chefs d'Etat arabes qui participaient au sommet arabe de Rabat. Récemment encore, nous avons vu ce qu'ils ont fait à l'ambassade d'Egypte à Madrid, ce qu'ils ont fait à l'avion de la *British Airways* détourné à Dubai, où ils ont tué de sang-froid un passager allemand. Mais pourquoi allonger la liste ? Tous ces actes sont synonymes du fléau du terrorisme international, que l'Assemblée n'a pas le courage de condamner.

100. Leurs activités ont été limitées en Egypte, et nous avons vu récemment dans ce pays des manifestations de masse pour les dénoncer. On ne leur permet pas de pénétrer en Jordanie ni d'y exercer aucune activité. Ils sont fermement contrôlés par le Gouvernement syrien. Le seul endroit où ils peuvent se livrer librement à leurs activités est le Liban, avec les résultats catastrophiques et tragiques dont nous sommes tous les témoins aujourd'hui.

101. Seulement, nous sommes également conscients du problème arabo-palestinien. A cet égard laissez-moi vous rappeler la déclaration que le Gouvernement israélien a faite devant l'Assemblée, par la voix de son Ministre des affaires étrangères, M. Yigal Allon :

“... il est évident qu'une paix véritable au Moyen-Orient doit comprendre une solution juste et constructive du problème des Arabes de Palestine. Israël est pleinement conscient de ce problème, probablement davantage que la majorité de ceux qui font librement des déclarations à ce sujet, et nous n'avons pas besoin d'être persuadés de la nécessité qu'il y a à le résoudre dans la paix et dans l'honneur. En fait, nous insistons pour qu'il en soit ainsi. Pendant trop longtemps, les Arabes de Palestine ont été utilisés comme des pions sur l'échiquier de la politique interarabe; depuis des années ils sont victimes de l'extrémisme arabe. La solution à leur problème exige donc un changement d'attitude dans le monde arabe. Le problème des Arabes de Palestine devrait et pourrait être résolu dans le contexte d'un accord de paix entre Israël et la Jordanie qui constitue la plus grande partie de ce qui constitue la Palestine historique de chaque côté du fleuve, comme elle est la patrie de la grande majorité des Arabes de Palestine.

“Ainsi, si le problème en question reçoit une solution équitable et constructive pour ce qui est de l'identité des Arabes de Palestine, la réaction d'Israël sera largement positive. Mais elle est catégoriquement négative pour ce qui est des prétentions absurdes de la prétendue Organisation de libération de la Palestine de parler au nom des Arabes de Palestine...” [2368^e séance, par. 53 et 54.]

102. Le Président de l'Egypte a annoncé ici même la semaine dernière qu'il avait donné des instructions à son ambassadeur pour qu'il dépose une résolution ayant pour objet l'admission de l'OLP à la Conférence de la paix à Genève. Le cadre de la Conférence de Genève a été créé par la résolution 338 (1973) du Conseil de sécurité, laquelle est elle-même fondée sur la résolution 242 (1967). Or, cette résolution est rejetée inconditionnellement par l'OLP ! D'ailleurs, le Gou-

vernement syrien lui-même n'a pas accepté la résolution 242 (1967). Un argument spécieux selon lequel la présence de l'OLP à la Conférence de Genève impliquerait une acceptation de la résolution 242 (1967) et une reconnaissance de l'Etat d'Israël est totalement dénué de fondement si on le confronte aux réalités de la situation.

103. Dans le programme en 10 points adoptés par le Conseil national de la Palestine, le 8 juin 1974, le premier point spécifie que toute négociation quant à cette résolution [242 (1967)] est rejetée à tout niveau de négociations arabe et international, y compris la Conférence de Genève. Et le paragraphe 3 précise que l'OLP luttera contre tout plan visant à constituer une “entité palestinienne” au prix de la reconnaissance (d'Israël), de la paix (avec Israël) et de frontières sûres.

104. Leur position est donc très claire. Est-ce là la base sur laquelle ils comptent que nous puissions — que quiconque ayant tout son bon sens puisse — accepter de participer à la Conférence de Genève ? L'OLP est régie par le Pacte national de Palestine qui, en fait, demande la destruction de l'Etat d'Israël et dont l'article 20 affirme que “Les prétentions à un lien historique ou spirituel entre les Juifs et la Palestine ne correspondent pas aux réalités historiques...”

105. Autrement dit, ils rejettent 4 000 ans d'une des plus anciennes histoires du monde. Ils refusent d'admettre tout lien entre le judaïsme et la Terre sainte. Ils ignorent la Bible, impliquant que la chrétienté serait née dans un monde de fantaisie parmi un peuple qui se nourrissait des préceptes d'une religion purement mythologique. Mais quel amas de non-sens ! Tout enfant de l'école primaire associe instinctivement le peuple juif à Jérusalem, à la Terre sainte et à Sion. Et pourtant, il y a ici des pays qui voudraient que nous nous asseyions à la même table que les représentants d'une organisation dont l'objet même, dont l'article de foi, est la destruction de notre peuple et qui, à l'article 21 de ce pacte que j'ai cité, affirme rejeter “tous les plans visant au règlement du problème palestinien...” Y a-t-il un seul pays représenté ici qui accepterait de négocier avec un organisme dont l'objectif déclaré et le seul but seraient sa destruction et qui chercherait à obtenir des concessions pour rendre cette destruction plus aisée ? Le feriez-vous ? Songez-vous un seul instant que vous pourriez le faire ? Pouvez-vous envisager qu'un Israélien puisse négocier avec un groupe qui souscrit à un tel pacte ?

106. Par conséquent, un projet de résolution qui sera déposé sur les instructions du Président de l'Egypte, et quelles que soient les raisons qui l'ont amené à songer à ce dépôt, sera inacceptable pour nous. N'oublions pas que la question de la participation à la Conférence de Genève dépend de l'accord de tous les Etats parties à cette conférence. Je dis cela tout en répétant la déclaration de notre Ministre des affaires étrangères selon laquelle “... une paix véritable au Moyen-Orient doit comprendre une solution juste et constructive du problème des Arabes de Palestine” [ibid., par. 53].

107. La plus grande partie des territoires historiques de la Palestine est constituée aujourd'hui par le Royaume hachémite de Jordanie. Le gros des Arabes de Palestine, c'est-à-dire 80 p. 100, vivent en Jordanie, en Israël, sur la rive occidentale et à Gaza.

Environ 1,5 million d'entre eux, y compris ceux qui se trouvent sur la rive occidentale, sont des citoyens jordaniens porteurs de passeports jordaniens. Une grande partie des membres du Parlement jordaniens, les leaders du pays dans les secteurs public, militaire et commercial, sont des Palestiniens. Il est évident que le problème peut et doit être résolu dans le contexte d'un accord de paix entre Israël et la Jordanie.

108. Deux événements principaux intéressant les Arabes de Palestine ont eu lieu cette dernière semaine. Au Liban, l'OLP participe activement à la destruction d'une nation, apportant la mort, le meurtre, le désastre économique et la destruction physique à un peuple arabe. Dans les territoires administrés par Israël se sont déroulées dans l'ordre des élections démocratiques à scrutin secret pour l'élection des autorités locales, en dépit de l'opposition de l'OLP. Cette organisation a tout fait, comme il y a quatre ans lors de premières élections, pour entraver ce processus libre et démocratique d'élections au scrutin secret dans la seule région de tout le monde arabe — excepté le Liban traditionnel — où des Arabes soient libres d'exprimer leur opinion, d'avoir une presse libre et de participer démocratiquement à des élections au scrutin secret. Mais les Arabes palestiniens de cette région ont ignoré les menaces de l'OLP. Ils préfèrent les bulletins de vote aux balles. Vous avez là la confrontation flagrante entre ce que l'OLP s'efforce de faire, ainsi qu'on peut le voir au Liban, et ce qu'Israël s'efforce d'accomplir, ainsi qu'en témoignent les lignes ordonnées d'Arabes attendant devant le bureau de vote, sans peur et à l'abri de toute intimidation, avant de déposer leurs bulletins.

109. Si Israël était vraiment un enfer sur terre pour les Arabes ainsi que mon prédécesseur à la tribune voudrait nous le faire croire, pourquoi des Arabes librement élus participeraient-ils aux délibérations de notre Parlement ? Pourquoi y aurait-il des ministres arabes dans notre gouvernement ? Pourquoi y aurait-il un Arabe dans ma délégation ? Pourquoi serait-il naturel qu'un Arabe participe à des fonctions publiques en Israël alors qu'il est tout à fait impossible d'imaginer un Juif participant à quelque office public que ce soit dans un pays arabe ? Pourquoi la première femme arabe à être maire au Moyen-Orient a-t-elle été élue en Israël ? Pourquoi des officiers et des hommes de troupe arabes serviraient-ils de leur propre gré dans la défense israélienne, dans des forces de police, et seraient-ils souvent appelés à commander des troupes juives ? Pourquoi l'arabe serait-il une langue officielle dans ce pays au même titre que l'hébreu ? Pourquoi des centaines de milliers de touristes arabes passeraient-ils librement en Israël chaque année — 157 000 l'an dernier. Pourquoi des milliers de malades arabes un peu partout au Moyen-Orient réclameraient-ils d'être soignés dans les hôpitaux juifs en Israël ? Pourquoi 50 p. 100 des enfants malades de l'hôpital Hadasah à Jérusalem seraient-ils des enfants arabes venant de tout le Moyen-Orient ? Pourquoi les trois grandes religions coexisteraient-elles amicalement dans la Ville sainte de Jérusalem, sous le régime le plus libéral et le plus imaginatif que cette ville ait connu au cours des milliers d'années ? Pourquoi 75 000 travailleurs arabes viendraient-ils tous les jours en Israël gagner quatre fois plus que ce qu'ils gagnaient précédemment, ayant là la première occasion de leur vie

de travailler sous la protection des syndicats les plus progressistes du monde ?

110. Nous vivons quotidiennement en contact étroit avec plus d'un million d'Arabes palestiniens dans le respect mutuel et la dignité. Nous les rencontrons, nous leur parlons, nous discutons avec eux, nous partageons des programmes de télévision, nous savons ce qu'ils pensent et ressentent. Je ne cherche nullement à dire par là qu'ils ne veulent pas une solution arabe palestinienne de leur choix, mais ce que je veux dire, et je le sais par expérience personnelle, c'est que l'OLP ne les représente nullement et qu'elle ne représente pas non plus leur façon de voir.

111. En attendant une solution politique d'ensemble, et je dois souligner que ce problème ne peut pas être isolé de l'ensemble du problème du Moyen-Orient, nous sommes fiers de la façon humaine dont nous l'abordons. Nous sommes fiers du fait, qu'en dépit des pressions et des provocations subies au cours des années marquées par les crimes les plus haineux qu'ont commis les terroristes, nous n'avons jamais appliqué la peine de mort. Nous sommes fiers de voir que le produit national brut a subi une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 18 p. 100 dans les deux territoires, que le revenu par habitant a augmenté de 80 p. 100 sur la rive occidentale et de 120 p. 100 à Gaza en huit ans, que le taux de chômage est tombé de 10 p. 100 sur la rive occidentale et de près de 30 p. 100 dans la bande de Gaza en 1967 à zéro en juin dernier, que les machines agricoles dans les territoires ont décuplé en huit ans, qu'il y a eu une augmentation de 46 p. 100 du nombre d'établissements d'enseignement et d'écoles dans un système qui dispense l'éducation gratuite sur la rive occidentale et à Gaza. Nous sommes fiers du fait que plus de 4 100 000 personnes ont traversé librement les ponts du Jourdain dans les deux directions entre 1968 et 1975, que sur un total de 16 000 fonctionnaires administratifs dans les territoires, 500 seulement sont israéliens, que tous les maires et conseillers municipaux sont librement élus au scrutin secret, que trois journaux dans la partie est de Jérusalem sont publiés, écrits et édités par des journalistes arabes qui sont entièrement libres d'exprimer toute opinion politique, même des points de vue extrémistes, opposés à l'Etat d'Israël, qu'il y a une liberté complète du mouvement en Israël en provenance et à partir de la rive occidentale et de la bande de Gaza, y compris pour les visiteurs venant de tous les pays arabes. Nous sommes fiers de la liberté de religion absolue accordée à toutes les croyances, et que les Lieux saints soient administrés de façon autonome par les autorités religieuses respectives. Nous en sommes fiers parce que nous savons que cela nous a aidés à jeter un pont vers le monde arabe, à ouvrir un dialogue quotidien entre Israël et les éléments principaux des Arabes de Palestine, à approfondir la compréhension mutuelle comme elle ne l'avait jamais été auparavant, et à développer quotidiennement la base d'une coopération arabo-juive dans tous les domaines des activités humaines : la médecine, l'agriculture, le commerce, la politique, la science et l'enseignement supérieur.

112. Nous sommes fiers d'avoir posé les fondations à partir desquelles nous pourrions nous diriger vers la solution du problème arabe de Palestine sur une base de compréhension mutuelle.

113. Cela se réalisera si le processus de négociations et si le dialogue au Moyen-Orient sont encouragés et non pas entravés par cette assemblée. Nous ne le réaliserons pas si l'on permet aux injures malfaisantes qui s'infiltrèrent dans le projet de résolution et qui, sans doute aucun, constituera le thème de ce débat, d'être le langage prédominant au Moyen-Orient aujourd'hui. Je répète que l'Assemblée n'a d'autre possibilité aujourd'hui que celle de choisir, d'une part, entre le processus entrepris vers la paix au Moyen-Orient, tel qu'il est envisagé dans le cadre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, par lesquelles des négociations directes sont demandées pour l'établissement d'une paix juste et durable, et, d'autre part, l'attitude intransigeante qui se reflète dans le projet de résolution dont sera saisie l'Assemblée et qui signifie la perpétuation de la guerre et de la misère. En ce qui nous concerne, nous continuerons sur la voie de la paix, quel que soit le résultat du vote dans cette assemblée. Nous sommes certains que nous ne serons pas seuls sur cette voie.

114. Le PRÉSIDENT : J'informe maintenant l'Assemblée que je vais donner la parole au représentant de l'Arabie saoudite, et ensuite aux représentants du Liban et de la Jordanie pour exercer leur droit de réponse. La séance plénière de cet après-midi devant être annulée en raison du manque d'orateurs, les deux droits de réponse devront être exercés en fin de matinée, après la déclaration du représentant de l'Arabie saoudite.

115. M. BAROODY (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Avant de commencer ma déclaration, je suis heureux de constater, Monsieur le Président, que vous êtes de retour, car en fait vous nous avez manqué lorsque vous êtes parti dans votre pays. Je dois toutefois faire une observation sur ce que vous avez dit à propos des droits de réponse et de l'annulation de la séance prévue pour cet après-midi en raison du manque d'orateurs. Cela signifie que je dois parler maintenant et comme il est tard que je dois être bref afin de permettre aux deux représentants qui désirent exercer leur droit de réponse de le faire ce matin.

116. Puis-je vous demander de renvoyer l'exercice des droits de réponse à cet après-midi ? En effet, je ne crois pas que personne ait suggéré que le représentant de l'OLP ou, pour être juste, le représentant d'Israël limitent leur temps de parole. En conséquent, en tant que représentant d'un Etat souverain, je parlerai, en tenant compte du fait qu'il est l'heure du déjeuner, librement et aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour présenter le cas dont nous sommes saisis.

117. Le PRÉSIDENT : Je voulais simplement dire que tout le monde désire exercer le droit de réponse le plus rapidement possible. Et c'est l'Assemblée qui a fixé que les droits de réponse devaient être exercés en fin de journée. Ce sont les représentants de la Jordanie et du Liban qui m'ont demandé d'exercer leurs droits de réponse ce matin. C'est sur leur demande que j'avais décidé de leur donner la parole en fin de matinée.

118. M. BAROODY (Arabe saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Bien que mes paroles semblent être une répétition, je pense que les nombreux nouveaux membres de l'Assemblée générale doivent avoir

au moins un historique du sionisme, parce que les questions de Palestine et du Moyen-Orient ne sont que deux points d'un ordre du jour qui en contient plus de 100.

119. Je commencerai par dire que les Juifs en Europe, au temps d'un des "Edouard" au Royaume-Uni — je ne sais pas si c'était déjà un Royaume-Uni — étaient *persona non grata*; et ils ont été expulsés d'Angleterre. De même, les Juifs en Europe étaient relégués et n'avaient pas le droit d'exercer les mêmes professions que les gentils. Alors, ils se sont tournés vers les prêts d'argent. Lorsque les principes avaient besoin d'argent, ils leur en procuraient, moyennant intérêts.

120. A cette époque et des centaines d'années auparavant, les Juifs étaient *persona grata* et non pas *persona non grata* dans le monde et la culture arabes. Certains arabes étaient chrétiens et d'autres étaient juifs. En fait, les Juifs arabes se sont distingués eux-mêmes dans la culture et dans l'histoire arabe et n'ont subi de persécution d'aucune sorte à cause de leur religion. Ils étaient bien le peuple du Livre sacré, c'est-à-dire de la Bible. Leurs prophètes et les nôtres sont les mêmes, à l'exception de Jésus, le fils de Marie. Dans le Coran, Jésus vient de l'esprit de Dieu. Bien entendu, les chrétiens identifient parfois le Christ comme étant le fils de Dieu. C'est à peu près la même interprétation, sauf pour les doctrines théologiques qui ont été écrites pour les églises au troisième siècle.

121. Par églises, je veux dire l'Eglise de Rome ou l'Eglise de ce qui était alors Constantinople, avant l'arrivée des Ottomans en Asie mineure, et qui est devenue plus tard Istanbul. Donc, ne laissons pas croire que le Juif est persécuté dans le monde arabe ou au Moyen-Orient parce qu'il a une religion différente. En fait, les trois religions monothéistes n'en constituent qu'une seule. Il existe trois sectes d'une religion monothéiste : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Qui a persécuté les Juifs ? Les Européens. Pourquoi ? Parce que quelquefois ils ne pouvaient pas rembourser les dettes qu'ils avaient envers eux. Ainsi, ils devaient trouver une raison de les persécuter.

122. Puis il y a eu la Révolution française, qui affranchit les Juifs. Auparavant, le Juif était moins qu'un citoyen de deuxième catégorie. Il était quelque chose comme un changeur d'argent. De là, Shakespeare tira un personnage en lui donnant malheureusement un caractère qui a rendu les Juifs non seulement antipathiques, mais méprisables par bien des côtés. Je veux parler de Shylock.

123. Pourquoi les Européens ont-ils persécuté les Juifs ? Qu'ils viennent à cette tribune nous le dire. Nous avons traité les Juifs comme étant des nôtres. Quand je dis "nous", je veux parler des peuples du Moyen-Orient. Partout où ils étaient, ils se sont distingués eux-mêmes. Ils sont devenus partie intégrante de la culture de la région. J'ai dit que la Révolution française avait affranchi les Juifs. Les Allemands, eux, ont été les premiers à considérer que les Juifs étaient des citoyens, et des Juifs ont fait partie du Gouvernement. Je parle du XIX^e siècle. Puis survint l'affaire Dreyfus, à la fin du XIX^e siècle. Dreyfus était un Juif et il était, je crois, colonel ou commandant dans l'armée française. Comme aujourd'hui, il y avait des espions, et il a été accusé d'avoir transmis aux Allemands des renseignements secrets sur l'armée française. S'il n'y avait pas eu Zola et d'autres français libéraux, il serait

mort à l'île du Diable, où il avait été exilé. A cette époque, un jeune homme, Theodor Herzl — il devait avoir environ 30 ans, mais il n'a pas vécu longtemps — a été envoyé par un journal autrichien pour faire un reportage sur l'affaire Dreyfus. Il en rapporta la crainte vivace que tant qu'il y aurait un Juif en Europe, il ne serait pas considéré comme faisant partie intégrante de la société européenne.

124. Ceci est l'antécédent du sionisme. Ainsi, Theodor Herzl écrit un ouvrage connu sous le nom de *Judenstaat — l'Etat juif* —, c'était un rêve. Seulement, il s'est efforcé par tous les moyens de faire croire à ses coreligionnaires que ce n'était pas une utopie, mais la seule solution au problème juif en Europe.

125. Theodor Herzl est mort très jeune, mais il semble avoir eu une profonde influence sur beaucoup d'autres Juifs, bien que les idées sionistes aient existé auparavant. Avec Herzl, elles se sont enflammées brusquement et le mouvement sioniste a été entretenu et renforcé par le *Judenstaat* de Herzl.

M. Fall (Sénégal), vice-président prend la présidence.

126. En 1914 et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, en 1918, la population juive de Palestine représentait à peine 6 p. 100 de toute la population palestinienne. Même en 1945, à la fin de la seconde guerre mondiale, et même après l'immigration intensive des Juifs en Palestine, leur nombre représentait à peu près un tiers — un peu plus ou un peu moins, je n'ai pas les chiffres exacts, je parle de mémoire — de la population autochtone de Palestine.

127. Pourquoi M. Balfour a-t-il fait une déclaration sur la création d'un foyer national pour les Juifs en Palestine ? Parce que le Royaume-Uni était en train de perdre la guerre.

128. Les Juifs sont devenus riches et ont eu des droits. Beaucoup étaient connus en raison de leurs succès dans les domaines de la science et de l'industrie. Il n'y a pas de mal à cela. Ils constituaient une minorité en Europe et, comme toutes les minorités, ils étaient incités à faire de leur mieux. Or, ce mieux a donné de bons résultats. Personne ne peut sous-estimer la contribution des Européens qui se trouvaient être Juifs également. J'ai dit "qui se trouvaient être Juifs", parce que leur contribution était due au fait qu'ils constituaient une minorité et non pas à cause du Livre saint, la Bible.

129. Les minorités sont toujours mises à l'épreuve. M. Jhabrala, que je pensais être Indien — c'était le correspondant du *Herald Tribune* — m'a dit que les Parsis travaillaient bien parce qu'ils constituaient une minorité en Inde. Cela ne s'applique donc pas exclusivement aux Juifs.

130. Bien entendu, Balfour cherchait une solution avec l'énergie du désespoir, et il avait de la sympathie pour les Juifs. N'oubliez pas que son oncle était lord Roseberry, et qu'il y avait des "Juifs par mariage". Autrement dit, les Juifs estimaient que certains Anglais étaient Juifs si leurs mères étaient Juives. Pour eux, le père ne compte pas parce que c'est la mère qui donne naissance aux enfants. Si je me trompe, qu'on me corrige.

131. M. Woodrow Wilson était un isolationniste, ainsi que le père de mon ami Henry Cabot Lodge, qui représentait le part républicain. Les démocrates et les républicains étaient essentiellement isolationnistes. Les Britanniques ont fait une énorme propagande dans ce pays, mais cela ne suffisait pas. Même le torpillage du *Lusitania* n'a pas suffi à faire entrer ce pays dans la première guerre mondiale; car on a reconnu qu'il transportait des armes.

132. Je ne vais pas entrer dans plus de détails pour vous montrer comment les Britanniques ont poussé ce pays dans la première guerre mondiale. Tous les documents sont connus, et vous pourrez étudier la question quand vous aurez le temps.

133. Nous en arrivons à 1947. J'étais à Lake Success, à l'Assemblée générale, lorsque la Palestine a été partagée. Avant cela, un prélat — je ne mentionnerai pas les noms, les documents sont là — a été envoyé en Amérique latine depuis New York pour intriguer en vue de la création d'un Etat sioniste en Palestine. Il y avait un homme qui s'appelait Tov. C'était un Juif argentin. Je vais citer un livre de M. Horowitz qui nous décrit les efforts herculéens que M. Tov a déployés à l'égard des pays d'Amérique latine :

"Explications, séduction, pressions, tout cela a été employé avec habileté et succès. Il était collé au téléphone nuit et jour, parlant avec les capitales des Républiques d'Amérique latine, et ses émissaires se répandaient dans tout le continent".

C'est une citation du livre d'Horowitz, *State in the Making*, traduit de l'hébreu.

134. Tel était le genre de pression que les sionistes ont exercée sur les Etats de l'Amérique latine avant le partage de la Palestine. Au Département d'Etat, on s'inquiétait parce qu'on craignait que le président Truman ne cède aux pressions exercées sur lui à la Maison blanche. Ainsi, les diplomates américains qui étaient en poste dans la région arabe pensaient qu'ils étaient les mieux placés pour avertir le Président des dangers d'une partition de la Palestine; le porte-parole du groupe était M. George Wadsworth, que je connaissais également personnellement. En une vingtaine de minutes, il a présenté verbalement une déclaration convenue. La discussion était limitée et le Président a posé quelques questions au cours de l'entretien, dont la durée avait été soigneusement fixée par le Département d'Etat. Finalement, M. Truman, en toute candeur, a résumé sa position : "Je regrette, Messieurs, mais je dois répondre à des centaines de milliers de personnes qui souhaitent la victoire du sionisme. Je n'ai pas des centaines de milliers d'Arabes parmi mes électeurs. Il s'agissait donc de sionistes lui apportant leurs voix.

135. Ce n'est là qu'un simple aperçu des efforts faits par les sionistes. Quel que soit celui — même si c'est leur "représentant arabe", car je ne puis voir de si loin — qui est assis actuellement à la place d'Israël, qu'il fasse part à M. Herzog de ces événements.

136. Pourquoi donc les Britanniques n'ont-ils pas cédé une partie du Royaume-Uni, ou tout au moins une partie de leur vaste empire aux Juifs pour qu'ils établissent un Etat sioniste ? A une époque, on avait songé à l'Argentine, mais sans résultat. A une autre époque, on avait pensé à l'Ouganda. Mais les Juifs affirmaient vouloir une terre "qui réponde à une moti-

vation profonde de tous les Juifs du monde”, et voilà pourquoi le judaïsme a porté son choix sur la Palestine. Nous nous souvenons d’Israël et de la Judée. Cela n’a pas duré plus de 400 ou 500 ans, mais ces terres de la Palestine étaient occupées par des peuples sémites : les Canaanites, les Amorites, — point n’est besoin d’énumérer tous les noms des tribus.

137. Mais qui voulait créer un Etat en Palestine ? Nos Juifs ? Pas du tout. Cela ne leur était jamais venu à l’esprit. Ils étaient arabes; ils étaient sémites. Les Arabes et les Juifs sont des sémites. Je reviendrai tout à l’heure sur ce point.

138. Voilà ce qui s’est donc passé. Les Juifs ont été persécutés en Europe, notamment par Hitler, qui, malheureusement en a tué des millions; et les pays européens — et, par extension, les Etats-Unis — ont voulu que les Palestiniens en paient le prix. C’est aussi simple que cela. Quel esprit logique pourrait-il considérer cela comme juste ?

139. Bien sûr, on pourrait dire que le judaïsme s’est épanoui en Palestine, mais il en a été de même du christianisme et de l’islam, au sens où le Coran dit que Jésus était l’esprit de Dieu. Le prophète Mahomet lui-même ne prétendait pas être l’esprit de Dieu. Et Jérusalem a été la première ville de l’Islam à être habitée par des sémites de la péninsule Arabique, 2 500 ans avant que Josué ne vienne à Jéricho et ensuite à Jérusalem. Voilà ce qu’étaient ces sémites. Mais qu’étaient, par contre, ces Européens ? C’étaient des Khazars, c’étaient des Ashkenazys. Ils se sont convertis au judaïsme au VII^e siècle après J.C. lorsqu’un conflit a éclaté entre Byzance et l’Islam. Ils étaient venus en Europe de la partie septentrionale de l’Asie, longeant la mer Caspienne, et vivaient dans ce qui est aujourd’hui la Russie méridionale. Les Musulmans et les Byzantins avaient dit d’eux : “Ne les convertissons ni au Christianisme, ni à l’Islam”.

140. A plus d’une reprise, de cette tribune, les représentants juifs — je devrais dire plutôt sionistes — y compris M. Eban, ont dit : Dieu nous a donné la Palestine” alors que probablement, les ancêtres de la plupart d’entre eux, sinon de tous, n’ont jamais mis les pieds en Palestine.

141. Le christianisme est une religion sémite. Cela fait-il des Britanniques, des Français ou des Allemands, des sémites ? Non. Le judaïsme, comme l’islam est également une religion sémite. Cela fait-il d’un Juif converti un sémite ? La réponse est simplement “non”. Les frères nigériens qui sont musulmans sont-ils des sémites ? Là, on peut répondre “oui”, tout simplement parce qu’ils ont adopté la religion, la culture, la langue et la façon de vivre des Arabes. Il n’y a donc pas à proprement parler de sang sémite. Il y a une culture sémite, il y a une culture européenne, il y a une façon de vivre américaine, il y a une façon de vivre juive; mais cette dernière n’est pas uniforme, car les Juifs sont des ressortissants de nombreux pays.

142. Dieu ne fait pas de discrimination. Nombreux sont ceux qui ne croient pas à l’idée fondamentale de Dieu simplement parce qu’il est dit dans la Bible que Moïse, le prophète du judaïsme, qui est également le prophète du christianisme et de l’islam, a dit que Dieu lui avait parlé en ces termes : “Si les Hébreux se repentent et respectent ma loi, je leur donnerai la terre”. Mais la terre a été peuplée et les gens qui sont

venus d’Europe n’étaient pas les descendants de ceux auxquels Moïse s’était adressé.

143. On sait que le mot “hébreu” vient de *habiru*. *habiru* signifie “le peuple d’âniers”. C’étaient des caravaniers, ils avaient des ânes. Nous savons que plus tard, Abraham possédait des chameaux qui provenaient de ses frères, les Arabes.

144. Mais qui pensent-ils tromper ces Juifs européens lorsqu’ils emploient les clichés de la démocratie ?

145. Ils parlent de terrorisme. Quel terrorisme ? Disons à M. Herzog, qui a été membre de l’Haganah, que nous savons qui étaient les terroristes en Palestine. Il y avait divers groupes, l’Haganah, le Tzeva’i Leumi, la bande Stern, pour ne parler que des plus connus. Qui a détruit l’hôtel du Roi David, où tant de gens ont été tués ? Les Arabes, ou les Arabes palestiniens ? Qui a massacré toute la population de Deir Yassin, avant ou après le partage, lorsqu’il y a eu un exode ? Qui a tué lord Moyne parce que ce qu’il disait ne convenait pas aux sionistes ? Qui a tué le comte Bernadotte ? Qui a pendu des soldats britanniques aux arbres de Palestine ? Etait-ce des Arabes ou des sionistes ? Ils oublient tout cela.

146. Ils prétendent que c’est de l’histoire ancienne. Ils veulent maintenant être considérés comme des gens respectables, ayant obtenu ce qu’ils voulaient, aidés comme ils l’ont été par les Européens, notamment par le Royaume-Uni et aussi par les Etats-Unis. A les entendre, ils ne se sont jamais adonnés au terrorisme.

147. Voilà un exemple de la politique du fait accompli. Un fait accompli qui est rejeté par le peuple palestinien comme il a été rejeté par de Gaulle et la France libre. Qu’en est-il du maquis ? Qu’ont fait les maquisards ? Etaient-ils des saints ? N’ont-ils pas utilisé les armes contre leurs ennemis, les nazis ? Ils sont considérés comme des héros, et les Palestiniens comme des terroristes. Y a-t-il deux poids et deux mesures pour les Européens et les sionistes, qui ont le droit de s’emparer, par tous les moyens, de territoires qui ne leur appartiennent pas ? Comme je l’ai dit alors que M. Eban avait pris la parole, montrez-nous donc le droit de propriété que vous tenez de Dieu; et vous, Britanniques et Américains, montrez-nous de qui vous tenez votre mission sacrée qui vous a poussés à faire le jeu des sionistes et à les aider contre les Palestiniens, dont plusieurs soit dit en passant, étaient peut-être des Juifs, convertis d’abord au judaïsme et plus tard à l’islam. Ils ont été les premiers sémites au monde. Et vous, Européens sionistes, vous dites : “Dieu nous a donné la Palestine”, alors que vos ancêtres n’ont jamais mis les pieds en Palestine. C’est là une farce qui est en train de devenir une réalité fort dangereuse.

148. Monsieur le Président, il se fait tard et je vous demande en toute courtoisie de tenir une réunion cet après-midi, où je continuerai ma déclaration. Je voudrais épuiser ce sujet une fois pour toutes et faire des suggestions quant à la manière de résoudre cet imbroglio. Je mettrai un terme à mon intervention immédiatement si vous avez la gentillesse de me permettre de reprendre ma déclaration à la séance de cet après-midi. Sinon, je vais poursuivre ma déclaration.

149. Le PRÉSIDENT : Monsieur Barody, comme le Président l'a dit avant de quitter cette tribune, deux orateurs ont demandé à exercer leur droit de réponse ce matin. Nous allons leur demander s'ils tiennent toujours à exercer ce droit de réponse ce matin. S'ils insistent, nous leur donnerons la parole ce matin même, et vous pourrez continuer votre intervention cet après-midi. Comme je n'entends pas d'objection, je considère que l'Assemblée générale approuve cette procédure.
150. M. BARODY (Arabie saoudite) : Je vous remercie, Monsieur le Président.
151. Le PRÉSIDENT : Les représentants du Liban et de la Jordanie ont demandé à exercer leur droit de réponse.
152. Les membres de l'Assemblée se souviendront que l'Assemblée générale, lors de sa 2353^e séance plénière, a décidé que les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse devraient se limiter à 10 minutes. Je dis cela à l'intention des deux orateurs qui se sont faits inscrire ce matin, tout comme pour ceux qui projettent de se faire inscrire par la suite.
153. M. HAIDAR (Liban) [*interprétation de l'arabe*] : Une fois de plus, le représentant d'Israël a pris la peine de traiter des événements du Liban afin de mettre l'opinion publique mondiale au service du régime sioniste fondé sur le racisme et sur les préjugés; et, une fois de plus, la délégation libanaise tient à répondre à ces allégations et à affirmer que ce qui se passe au Liban n'est pas dû à des croyances religieuses qui toutes prêchent le bien et la tolérance entre les fils d'une même nation.
154. La formule libanaise est la seule, la meilleure et l'idéale. Dans notre pays, dans lequel plusieurs religions se côtoient, nous estimons qu'il n'y a pas de choix; la seule voie possible est celle de la coexistence. Nous ne sommes donc pas surpris d'entendre le représentant de l'entité sioniste s'efforcer de détruire cette philosophie ou de jeter le doute sur elle afin de justifier le régime sioniste et sa philosophie.
155. En première analyse, les événements au Liban sont le résultat d'une divergence politique qui s'est aggravée par la procédure d'agression suivie par Israël lui-même. Si Israël avait appliqué les résolutions des Nations Unies sur la crise au Moyen-Orient et avait suivi les résolutions de la communauté internationale en ce qui concerne le respect des droits nationaux du peuple palestinien et les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, condamnant ses actes d'agression répétés contre le territoire libanais, le peuple libanais et les camps de réfugiés palestiniens au Liban, le Liban ne connaîtrait pas la crise qu'il traverse aujourd'hui.
156. Israël ferait mieux de se souvenir de ces résolutions, de les respecter et de se sentir lié par elles. Ce serait beaucoup plus utile que ses tentatives de dissension et d'intervention dans les affaires du Liban.
157. Je m'arrêterai là et je me réserve le droit de revenir à cette question, si nécessaire.
158. M. SHARAF (Jordanie) [*interprétation de l'anglais*] : Le thème du représentant d'Israël était une attaque contre l'extrémisme intransigeant et une invitation au respect des faits. Il a fait exactement le contraire. Il n'a présenté aucune proposition constructive qui tienne compte des réalités de la situation et respecte les droits de l'homme ou les droits du peuple palestinien, ce qui est le thème central de ce débat.
159. Pour ce qui est du respect des faits, nous avons entendu en lieu et place de faits une distorsion de faits. Deux distorsions essentielles au moins doivent être notées. Le représentant d'Israël a d'abord essayé de déformer un fait en établissant une confusion entre les droits des Palestiniens et la politique inter-arabe. Qu'il y ait des désaccords entre les pays arabes ou que les pays arabes n'aient pas encore atteint le stade de développement en sociétés avancées et en pleine maturité auquel ils aspirent est une chose; et le fait qu'il y ait des Arabes — les Palestiniens — auxquels les droits ont été refusés, qui ont été bafoués et dont les aspirations ont été étouffées, est une autre chose. Le fait que les Palestiniens aient des dissensions internes, qu'ils discutent entre eux de leur avenir ou qu'ils soient en contradiction avec d'autres pays arabes, même de façon échauffée ou violente parfois, n'enlève rien à leurs droits. Cela n'affecte d'aucune manière, au sein de l'Organisation internationale, la validité de la cause palestinienne, la cause d'un peuple cherchant sa patrie, d'un peuple qui a été privé par la force et la violence de son foyer ancestral, qui a été dispersé et à qui a été refusé le droit à l'autodétermination et au retour dans ses foyers, contrairement aux résolutions des Nations Unies, répétées et réitérées chaque année depuis 20 ou 25 ans. Voilà la question dont est saisie l'Assemblée.
160. L'autre déformation et confusion — également très caractéristique d'Israël — est la tentative de confondre la Palestine avec la Jordanie. La Jordanie et la Palestine sont des pays arabes, mais ce sont des pays arabes distincts. Qu'ils choisissent de s'unir ou de suivre des voies séparées ne concerne qu'eux. Nous, tous les Arabes, nous espérons que la Palestine, la Jordanie, la Syrie, l'Algérie — tous les pays arabes — se dirigeront vers l'unification et l'harmonisation de leur politique. Mais là n'est pas la question.
161. La Palestine est la terre à l'ouest du Jourdain que les Palestiniens ont habitée depuis des siècles. Le fait que la Jordanie ait choisi son propre destin en unissant et en confondant son avenir, ses sentiments, ses aspirations et ses souffrances avec celles du peuple palestinien, ne constitue aucunement une raison pour demander une autre patrie pour les Palestiniens, loin de leur véritable patrie, à l'ouest du Jourdain, en Palestine, dont ils ont été expulsés, déracinés et dépossédés.
162. Cette façade et cet argument trompeurs ne peuvent en aucune façon modifier les faits de la situation. Les Palestiniens ont droit à leur propre sol national en Palestine. C'est de Palestine que le gros du peuple palestinien — maintenant plus de 1,5 million de personnes — a été expulsé, déraciné et c'est en Palestine que le retour lui est refusé; et c'est en Palestine, sous occupation israélienne, que de nombreux autres Palestiniens — plus d'un million — vivent actuellement.
163. Israël doit prendre deux décisions essentielles : l'une est de mettre fin à son occupation qui, à l'heure actuelle, opprime plus d'un million d'Arabes et de Palestiniens sur la rive occidentale et à Gaza et l'autre est d'entendre les appels de l'ONU, de la communauté internationale et de la justice et de permettre aux

réfugiés palestiniens qui ont été expulsés et dépossédés de leurs foyers en Palestine d'y retourner, conformément aux résolutions des Nations Unies et à leurs droits inaliénables. Telles sont les questions, tel est le sujet, la motivation et l'essence du problème palestinien. Rien d'autre ne s'y rapporte en aucune façon.

164. Finalement, il n'est pas surprenant que le représentant d'Israël soit venu ici pour se glorifier de l'administration "humaine" d'Israël dans les territoires occupés. C'est une moquerie et une plaisanterie. Cependant nous avons entendu les mêmes arguments dans d'autres commissions des Nations Unies, à la Quatrième Commission et au Comité spécial contre l'*apartheid*. Nous les avons entendus relativement aux bantoustans. Nous avons entendu les mêmes arguments, répétés depuis un demi siècle et même un siècle par des nations opprimant les peuples sous leur propre forme de colonialisme et de domination étrangère, en faveur de leur exploitation, en même temps

qu'elles couvraient de louanges leur propre mission civilisatrice dans les territoires qu'elles occupaient contre la volonté des peuples. Il est non seulement hors de propos, mais aussi honteux d'entendre cela dans cette salle.

La séance est levée à 13 h 40.

NOTES

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Séances plénières, 2288^e séance.

² *Ibid.*, par. 83.

³ Documents officiels du Conseil de sécurité, trentième année, Supplément de juillet, août et septembre 1975, document S/11818/Add.1.

⁴ David Horowitz, *State in the Making*, translated from the Hebrew by Julian Meltzer (New York, Alfred A. Knopf, 1953).